



## MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SÉRAPHINE

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Séraphine tenue au 2660, rue du centre communautaire de Sainte-Séraphine, le 1 octobre 2025 à 19h00.

Sont présents:

Siège #1 - Justin Allard  
Siège #2 - Alexandre Talbot  
Siège #3 - Sylvain Plante  
Siège #4 - Sarah Pelletier  
Siège #5 - Nathalie Leblanc  
Siège #6 - Charles Martin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, David Vincent. Mme Suzie Constant, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

### 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

La Fabrique remercie la municipalité d'avoir fait les impressions des contributions volontaires annuelles.

Vendredi 10 octobre à 17h lancement Politique MADA soyez y en grand nombre.

2025-10-075

### 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvain Plante, appuyé par Sarah Pelletier et résolu que l'ordre du jour soit adopté et en laissant l'item varia ouvert.

ADOPTÉE

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 - Séance ordinaire du 2 septembre 2025
- 4 - FINANCES
  - 4.1 - Autorisation de paiements des déboursés au 30 septembre 2025
- 5 - LÉGISLATION
  - 5.1 - Renouvellement 3 ans - Entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture avec la Ville de Warwick
  - 5.2 - Demande de partenariat financier - Agri-Ressources Arthabaska-Érable
  - 5.3 - Proclamation de la semaine nationale des personnes proches aidantes 2025
  - 5.4 - Jour du Souvenir 8 novembre
  - 5.5 - Soumission reçue puits municipal
- 6 - VOIRIE
- 7 - RAPPORT DES COMITÉS
  - 7.1 - Rapport du comité des maires de la MRC d'Arthabaska
  - 7.2 - Rapport des comités municipaux
- 8 - VARIA
- 9 - PÉRIODE DES QUESTIONS

## **10 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**2025-10-076      3.1 - Séance ordinaire du 2 septembre 2025**

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par Justin Allard, appuyé par Alexandre Talbot et résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 2 septembre 2025 est adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

## **4 - FINANCES**

**2025-10-077      4.1 - Autorisation de paiements des déboursés au 30 septembre 2025**

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans la cadre de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2025;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits prise en vertu du Règlement en matière de contrôle et suivi budgétaire portant le numéro 2012-18 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation de la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Il est proposé par Sylvain Plante, appuyé par Nathalie Leblanc et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signer ce 2<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2025

{SIGNATURE}

---

Suzie Constant  
Directrice générale, greffière-trésorière

## **5 - LÉGISLATION**

**2025-10-078      5.1 - Renouvellement 3 ans - Entente intermunicipale relative aux loisirs et à la culture avec la Ville de Warwick**

Il est proposé par Nathalie Leblanc, appuyé par Sarah Pelletier et résolu de renouveler l'entente de loisirs et culture avec la ville de Warwick. Cette entente est établie pour 3 ans, la norme financière pour 2026 est établie au montant de 130\$ par utilisateur pour les activités suivantes:

\* Hockey mineur \* Patinage artistique \* Bibliothèque \* Soccer

\* Tennis \* Piscine \*Baseball

Cette norme financière donne droit aux services pour une année de calendrier et est ajustée à 145\$ pour l'année 2027 et à 160\$ pour l'année 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2025-10-079    5.2 - Demande de partenariat financier - Agri-Ressources Arthabaska-Érable**

Il est proposé par Charles Martin  
Appuyé par Sarah Pelletier

De participer à une contribution financière au montant de 150\$ à l'organisme d'Agri-Ressources Arthabaska-Érable.

ADOPTÉE

**2025-10-080    5.3 - Proclamation de la semaine nationale des personnes proches aidantes 2025**

CONSIDÉRANT que la Semaine nationale des personnes proches aidantes se déroule du 2 au 8 novembre 2025 sous le thème Apprenons à voir l'invisible ;

CONSIDÉRANT que cette campagne nationale est l'occasion de souligner l'apport essentiel des personnes proches aidantes à la société québécoise, d'abord sur le plan humain, mais également sur le plan économique et sur le plan de la santé publique ;

CONSIDÉRANT qu'au Québec, plus de 1,5 million de personnes assurent volontairement des soins, des services ou de l'accompagnement, sans rémunération à une personne de leur entourage ayant une ou des incapacités temporaires ou permanentes et avec lesquelles elles ont un lien affectif ;

CONSIDÉRANT que les personnes proches aidantes contribuent par leur action au bien-être de leurs collectivités et au développement de communautés plus inclusives ;

CONSIDÉRANT que le soutien des personnes proches aidantes est une responsabilité individuelle et collective, et que, par conséquent, elle doit être partagée par tous les acteurs et actrices de la société ;

CONSIDÉRANT que les municipalités forment des milieux de vie à échelle humaine dont l'aménagement facilite le maintien de services de proximité, de même que la santé et l'épanouissement des personnes ;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt public que toutes les villes et municipalités des MRC d'Arthabaska et de L'Érable, comme ailleurs dans la province, soutiennent cette campagne :

EN CONSÉQUENCE,

Le conseil municipal de SAINTE-SÉRAPHINE

Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> OCTOBRE

Proclame la Semaine nationale des personnes proches aidantes et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations, les entreprises et les institutions de son territoire à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la proche aidance sous le thème Apprenons à voir l'invisible.

**2025-10-081    5.4 - Jour du Souvenir 8 novembre**

Il est proposé par Charles Martin  
Appuyé par Nathalie Leblanc

De participer à une contribution monétaire au montant de 125\$, un conseiller sera présent samedi 8 novembre 11h, pour déposer une couronne identifier au nom de la

municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**2025-10-082 5.5 - Soumission reçue puits municipal**

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu deux soumissions;

CONSIDÉRANT que Construction Perreault le système de traitement d'eau est au montant de 62 400\$ et Pompe LCR le système est au montant de 44 310\$ avant les taxes;

Il est proposé par Alexandre Talbot  
Appuyé par Justin Allard

QUE la municipalité accepte la soumission de Pompe LRC et que la municipalité engage un entrepreneur en excavation pour les travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**6 - VOIRIE**

**7 - RAPPORT DES COMITÉS**

**7.1 - Rapport du comité des maires de la MRC d'Arthabaska**

Monsieur David Vincent, maire, informe que lors de la séance des maires il a été question du site d'enfouissement.

**7.2 - Rapport des comités municipaux**

**Comité de l'environnement, Âge d'or:** Charles invite les citoyens à participer à grand nombre au lancement Politique MADA 10 octobre à 17h.

**Comité des ressources humaines:**  
Rien à signaler

**Comité de la voirie et immeubles:**  
Rien à signaler

**Comité des loisirs, Tire de tracteurs:**  
Rien à signaler

**Comité secteur des Cyprès:**  
Rien à signaler

**Comité de la culture, bibliothèque et Écho:** Sarah invite les familles à inscrire leurs enfants à l'activité d'Halloween samedi 25 octobre à 11h, concours de citrouilles et dîner hot dog.

**8 - VARIA**

Après la période de questions David a remercié tous les gens qui l'on appuyé pendant les 13 années dans le domaine politique, un an conseiller et 12 années maire de Sainte-Séraphine. (voir à la fin de la séance mot intégral)

MERCI

**9 - PÉRIODE DES QUESTIONS**

La période de questions a débuté à 19h 09 et terminée à 19 h 11.

**2025-10-083    10 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 19 h 20, il est proposé par Sylvain Plante résolu que la séance soit levée.

**ADOPTÉE**

Je, soussigné, David Vincent, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

David Vincent  
Maire

---

Suzie Constant  
Directrice générale et Greffière-trésorière

Alors que mon mandat touche à sa fin, je prends un moment pour vous écrire ces quelques mots avec émotion et gratitude.

Je me souviens encore de ma toute première campagne électorale, aux côtés de mon acolyte Sylvain.

Nous allions de porte en porte, déterminés à rencontrer chaque citoyen. Ce fut le début d'une aventure humaine et collective que je n'oublierai jamais.

Au fil des ans, plusieurs conseillères et conseillers se sont succédé autour de la table, chacun apportant son énergie, ses idées, sa vision. Je remercie sincèrement Alexandre Talbot, Sarah Bellavance, Sylvain Plante, Mathieu Allard, Martial Vincent, Sylvie Lejeune, Christiane Ouellet, Délisca Lampron, Marjorie Gagnon, Justin Allard, Nathalie Leblanc, Charles Martin et Sarah Pelletier. Votre engagement a été précieux.

Un mot tout particulier à Mathieu Allard, dont la présence, les conseils et le regard critique m'ont souvent été utiles dans les moments clés de mon premier mandat.

Je me souviens également de mes premières séances du conseil, que j'ai eu le privilège de présider dans une salle remplie de citoyens. L'ambiance était à la fois sérieuse et animée... et je l'avoue, j'étais un peu nerveux ! Mais ce moment m'a rapidement confirmé à quel point la participation citoyenne est au cœur de notre vie municipale. Grâce à votre présence, votre intérêt et votre soutien, cette expérience s'est révélée des plus enrichissantes.

Je tiens à remercier tout particulièrement Suzie Constant, notre directrice municipale, pour son engagement, sa rigueur et son soutien tout au long de mon dernier droit de mon mandat. Elle a été au cœur de plusieurs dossiers importants, notamment celui de la **garderie**, dont nous pouvons être très fiers. La visite de la ministre de la Famille pour souligner ce projet restera gravée dans nos mémoires. Ensemble, nous avons accompli beaucoup. Parmi les projets qui me rendent le plus fier, je retiens notamment :

- la mise en place des **jeux d'eau**, devenus un lieu de rassemblement apprécié des familles,
- la création de la **garderie**, un besoin essentiel maintenant comblé,
- la réfection de plusieurs rangs, dont « **Asphalte** »
- la rénovation du **presbytère**, transformé en gîte,
- les **pancartes commémoratives** rendant hommage à nos bâtisseurs,
- la modernisation du **centre multifonctionnel**,
- le **maintien de notre église**, symbole patrimonial important,
- la célébration du **90e anniversaire** de la municipalité, malgré les contraintes de la pandémie,
- l'implantation du **Lodge La cache Outfitters**, un projet d'envergure qui offre **10 chambres** et peut accueillir jusqu'à **16 voyageurs**.
- le **prolongement de la rue Parent** dans le **domaine Parent**,
- la création de la **rue Lampron**, qui facilite l'accès aux **terrains commerciaux**, dont celui qui accueille aujourd'hui le Lodge,
- le **soutien au développement de nos entreprises agricoles**,
- l'appui au **Festival New Country Music**,

- le soutien aux tirs de tracteurs, toujours populaires.
- les démarches qui ont mené aux appels d'offres pour le projet énergétique, désormais confirmé par Hydro-Québec – un projet majeur de 600 millions de dollars qui aura des retombées importantes pour chaque citoyen.

Un seul regret demeure : ne pas avoir réussi à établir un réseau cellulaire fiable, malgré nos nombreuses interventions auprès des instances concernées. Ce dossier reste prioritaire pour le développement futur de notre municipalité.

Je tiens également à souligner le travail exceptionnel de l'équipe actuelle des employés municipaux, qui assure chaque jour le bon fonctionnement de notre municipalité avec professionnalisme et dévouement.

Un merci tout spécial à nos bénévoles, dont la générosité fait toute la différence, ainsi qu'à l'organisation de l'OTJ, qui contribue à offrir des activités essentielles pour nos jeunes durant la période estivale.

Je termine ce mandat le cœur rempli de reconnaissance. Ce fut un honneur de représenter notre belle municipalité. Merci pour votre confiance, votre implication et votre esprit de collaboration.

Merci,

David Vincent